



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 17620

Numéro SIREN : 433 086 527

Nom ou dénomination : 2A2P

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2017 sous le numéro de dépôt 68516

## DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 05-07-2017

N° DE DEPOT : 2017R068516

N° GESTION : 2000B17620

N° SIREN : 433086527

DENOMINATION : 2A2P

ADRESSE : 8 rue du Fbg Poissonniere 75010 Paris

DATE D'ACTE : 13-06-2017

TYPE D'ACTE : Procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

**2A2P**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 40.000 euros**  
**Siège social : 8, rue du Faubourg Poissonnière – 75010 Paris**  
**RCS Paris 433 086 527**

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 13 JUIN 2017**

---

L'an deux mille dix-sept,  
Le treize juin,  
A quinze heures,

L'associé unique prend les décisions suivantes :

- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire, et d'un commissaire aux comptes suppléant,
- Pouvoirs en vue des formalités.

**PREMIERE DECISION**

L'associé unique décide de nommer :

- en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2022 :

ACE AUDIT  
SARL  
Au capital de 64.000 euros  
Siège social : 12, rue de la Boétie – 75008 Paris  
RCS Paris 414 754 416

- en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2022 :

Monsieur Xavier Maître  
30, avenue de Villiers – 75017 Paris  
Siret : 414 305 938

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De ce que tout ce qui figure ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par :



**Pour GCMS**  
**Président**  
**Madame Gwenaëlle Chabot**

## DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 05-07-2017

N° DE DEPOT : 2017R068516

N° GESTION : 2000B17620

N° SIREN : 433086527

DENOMINATION : 2A2P

ADRESSE : 8 rue du Fbg Poissonniere 75010 Paris

DATE D'ACTE : 13-06-2017

TYPE D'ACTE : Procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement de président

**2A2P**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 40.000 euros**  
**Siège social : 8, rue du Faubourg Poissonnière – 75010 Paris**  
**RCS Paris 433 086 527**

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 13 JUIN 2017**

---

L'an deux mille dix-sept,  
Le treize juin,  
A quatorze heures,

A la suite de la réalisation de la cession de 100 % des actions de la Société,

L'associé unique, en présence du Président Monsieur Patrick Chipont, prend les décisions suivantes :

- Démission de Monsieur Patrick Chipont de son mandat de Président,
- Nomination de la société GCMS représentée par Madame Gwenaëlle Chabot en qualité de nouvelle Présidente,
- Désignation d'une directrice de création,
- Pouvoirs en vue des formalités.

**PREMIERE DECISION**

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Patrick Chipont de son mandat de Président de la Société, à compter de ce jour.

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide de nommer en qualité de Président, à compter de ce jour :

**La Société GCMS**

Société par actions simplifiée  
Au capital social de 5 000 euros  
Siège social : 8, rue du Faubourg Poissonnière – 75010 Paris  
Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 828 473 439  
Représentée par sa Présidente Madame Gwenaëlle Chabot

**TROISIEME DECISION**

L'associé unique désigne, en qualité de Directrice de Création salariée :

**Madame Gwenaëlle Chabot**

Née le 21 août 1973 à Saint Raphaël  
De nationalité française  
Demeurant 17, rue Arthur Rozier – 75019 Paris

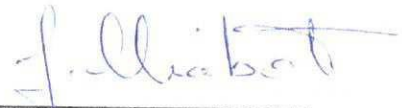
**QUATRIEME DECISION**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De ce que tout ce qui figure ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par :



**Monsieur Patrick Chipont**  
**Ancien Président**



**Pour GCMS**  
**Nouvelle Présidente**